



Culture SNMD

musées Orsay-Orangerie

Musée d'Orsay - 62 rue de Lille - 75343 PARIS Cedex 07
tél. : 01 40 49 48 60 - mel : cgt@musee-orsay.fr

Musée de l'Orangerie - Jardin des Tuileries - 75001 PARIS
mel : org.cgt@musee-orangerie.fr

Paris, **lundi** 28 septembre 2015

*Lundi : un accueil réservé
non public, musée fermé*

Précisions utiles

Vendredi 25 septembre à 19h08, Le quotidien *Le Figaro* a publié en ligne sur son site www.lefigaro.fr un article intitulé :

« Musée d'Orsay : une réouverture sous conditions »

Plusieurs inexactitudes qu'il contient dans les citations entre guillemets n'étant pas que sémantiques, la CGT-Culture a exercé le 26 septembre son droit de réponse auprès de la rédaction du *Figaro*.

La délégation CGT-Culture qui a participé à la négociation avec la direction du musée d'Orsay mercredi 23 septembre après-midi, au second jour de grève du musée d'Orsay fermé, tient à préciser les faits suivants :

la CGT-Culture ne s'est en aucun cas mise d'accord avec la direction sur le fait que l'ouverture du musée d'Orsay 7 jours sur 7 « **aura finalement bien lieu** ». Ces propos n'ont été tenus ni par la CGT, ni devant nous par la direction du musée d'Orsay. Bien au contraire.

Le Figaro cite entre guillemets : la direction et la CGT « **se sont mis d'accord** » sans préciser qui est l'auteur de cette déclaration. Ce n'est pas la CGT-Culture, qui n'a eu qu'un unique entretien avec *Le Figaro*, le premier jour de grève, 22 septembre à la mi-journée.

Un accord a bien été conclu jeudi 24 septembre en fin de matinée sur des engagements écrits de l'administrateur général, Alain Lombard, au sujet de « **l'accès du musée d'Orsay aux groupes scolaires le lundi** », selon le titre d'une note aux personnels du musée signée du président de l'établissement, Guy Cogeval, adressée la veille 22 septembre, au soir du premier jour de grève. Il ne s'agit donc pas d'une ouverture publique 7 jours sur 7.



Lundi 14 septembre 2015 :
Entrée d'honneur quai Montherlant

Le Figaro informe dans un sous-titre que : « **Les scolaires seront accueillis par une entrée dédiée au personnel** ». L'entrée en question située quai Montherlant n'est pas celle du personnel (qui se trouve de l'autre côté du bâtiment, rue de Lille) mais l'entrée dédiée depuis de nombreuses années (et toujours aujourd'hui) à l'accès – notamment le lundi en fermeture publique - des invités aux inaugurations d'expositions, du public du champ social, des groupes scolaires spécifiques, des enfants dans le cadre de conventions d'éducation artistique (EAC), des délégations officielles françaises et internationales, des personnalités, des partenaires de mécénats...

Cette entrée par le hall Montherlant est donc pour la CGT conforme à la volonté du ministère de la Culture d'offrir au jeune public le lundi « **un accueil privilégié** » dans le cadre de l'EAC (éducation artistique et culturelle).

La CGT s'étonne donc de lire dans la suite de l'article du *Figaro* : « **Certains dénoncent cependant «une entrée non adaptée aux scolaires** », sans préciser qui sont ces « certains ». Des scolaires et enfants en projets éducatifs y sont régulièrement accueillis.

Enfin, s'agissant des 20 emplois créés pour le musée d'Orsay, dont ceux que « **Orsay paiera pour quatre ou cinq postes plus administratifs** » cite *Le Figaro* sans préciser qui s'exprime (toujours pas la CGT), le document officiel de concertation sociale mentionne six nouveaux postes (temps plein) pour la programmation culturelle sur le plafond d'emploi de l'établissement (dont un pour la coordination/planification des activités du lundi). Les profils de postes ne nous ont pas été communiqués ni leur situation dans l'organigramme.

La CGT et la direction du musée d'Orsay se sont donc mis d'accord le 24 septembre sur un accès en nombre limité et réduit le jour de fermeture (lundi) de publics spécifiques par l'entrée qui leur est réservée (quai Montherlant).

Les personnels restent mobilisés sur le respect de cet accord précis.

Accueil « privilégié »

Pour quelles raisons la direction M'O estime-t-elle que l'entrée d'honneur du hall Montherlant n'est pas du tout adaptée pour l'entrée des groupes de jeunes visiteurs le lundi ?

Certes, c'est l'entrée réservée non publique des invités aux inaugurations, des partenaires et médias, des V.I.P. Officiels et privés ; mais c'est aussi, régulièrement, l'entrée des jeunes publics spécifiques dans le cadre de partenariats éducatifs.

Ainsi par exemple, les lundis de fermeture publique 23 et 30 mars, 13 et 20 avril 2015, deux cents enfants d'un

centre médical de Villejuif ont été accueillis par l'entrée quai Montherlant, pour une visite du musée d'Orsay hors collections permanentes (en entretien/maintenance).



Lundi fermé 31 août 2015 : infiltrations d'eau, mise à l'abri des œuvres en réserve

L'accueil des groupes le lundi jour de fermeture par l'ouverture des portes publiques B (groupes adultes) et D (groupes scolaires) conduirait rapidement à la fermeture totale et définitive de l'entrée d'honneur du hall Montherlant.

Une visite « améliorée »

Le ministère de la Culture souhaite que l'accueil des jeunes publics soit « privilégié », et « de qualité » : au musée d'Orsay, la direction s'est toujours opposée depuis plus de vingt ans à la création d'un espace de pique-nique pour les scolaires, qui déjeunent ou goûtent donc dehors, assis par terre, qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il fasse 0°.

Ce mois de septembre 2015, le chef du service culturel et éducatif a préféré consacrer 20 m² (proches de l'accueil des groupes scolaires et de l'atelier des enfants) à l'ouverture d'un café polisson où la coupe de champagne est vendue 10 € (dont 1,70 € versé en redevance au musée d'Orsay), plutôt qu'à un coin pique-nique pour le confort, l'hygiène et la sécurité du jeune public...



Septembre 2015 : Café polisson lupanar, bar à ressources propres

Depuis quatre ans, la création d'un second espace d'ateliers pour enfants (cf. EAC PSC M'OO) est au point mort.

La plupart des lundis de fermeture, la CGT fait le constat que des groupes d'enfants ne pourraient circuler nulle part, compte tenu des interventions importantes se déroulant à tous les étages du musée.

Accueillir des enfants ajoute de la complexité à la complexité.

C'est pourquoi le nombre de groupes accueillis le jour de fermeture ne peut être que très limité. La CGT préconise de réserver le jour de fermeture aux publics spécifiques qui ne peuvent pas, pour des raisons matérielles et physiques, visiter le musée d'Orsay les jours d'ouverture publique en présence du flux des visiteurs individuels.



Lundi fermé 31 août 2015 : accrochages dans la galerie « Luxembourg »

« Fermé le lundi »

Sur le site web et les brochures du musée d'Orsay, dans les médias culturels et touristiques, ainsi que sur les réseaux sociaux, il est impératif que la mention reste à l'avenir, comme aujourd'hui :

« **Le musée d'Orsay est fermé le lundi.** »

C'est la condition indispensable pour éviter tout effet boule de neige vers une ouverture générale « progressive », c'est-à-dire le retour à l'intention de départ : « renforcer l'attractivité touristique ».

Soulignons ce que les rapporteurs de l'IGAC ont conclu en avril 2015 :

« S'agissant du **Musée d'Orsay**, la mission propose le report de la mesure au terme des travaux du médian Seine prévu en 2017, pour ne pas ajouter de la complexité à la complexité. » (page 44)

Travaux prévus de 2017 à fin 2018 au mieux, pendant lesquels les sculptures monumentales du médian Seine vont probablement en partie être redéployées au RC (comme ce fut le cas pour les *Gladiateurs* de Gérôme).

Il faut également rester très vigilant quant au projet de cloisonnement pérenne des secteurs muséographiques par des portes, évoqué par la direction M'O au CHSCT du 2 juillet 2015, car cela permettrait alors de fermer par rotation des secteurs entiers du musée, ce à quoi la CGT est très défavorable.



Lundi fermé
21 septembre
2015 :

enduit de rebouchage d'impacts et trous dans les murs, galerie impressionniste

Démocratisation sélective

Le plan d'action du ministère de la Culture en faveur de la démocratisation culturelle, et en particulier le volet EAC (éducation artistique et culturelle) se doit d'irriguer l'ensemble du territoire, et en premier lieu les « déserts culturels ». Il doit se déployer sur l'ensemble des établissements culturels et privilégier la proximité des publics-cible et des lieux-ressources, compte tenu des circonstances actuelles.

Il s'agit pour le MCC (circulaire) :

« de construire une offre éducative cohérente, au-delà de la simple juxtaposition d'actions, et en veillant au rééquilibrage des territoires. »

La CGT s'étonne donc que le plan EAC (éducation artistique et culturelle) concentre soudain, en cet automne 2015, les moyens budgétaires et en communication sur les seuls trois vaisseaux-amiraux franciliens (Orsay, Louvre, Versailles), déjà saturés par une extrême fréquentation !

Cela creuse encore davantage le fossé avec tous les établissements plus modestes qui peinent à attirer les scolaires, en dépit des efforts qu'ils déploient en ce sens.



Lundi fermé 21 septembre 2015 : plusieurs centaines d'invités à l'inauguration de l'expo prostitution, de 14 à 18 h.

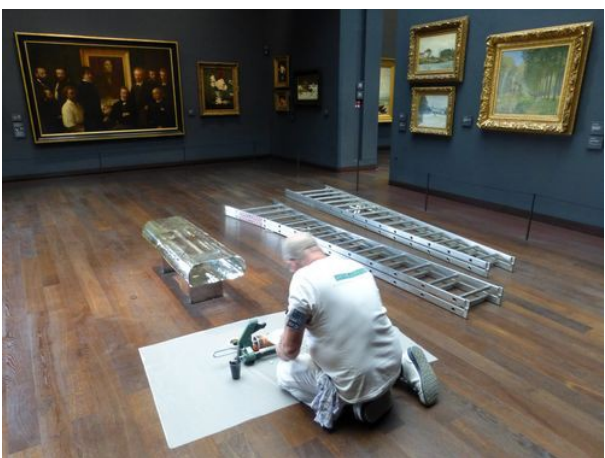
L'accueil de groupes scolaires le jour de fermeture (lundi) ne figure pas dans le volet EAC du Projet scientifique et culturel et du Contrat de performance 2014-2017 du M'OO validés par les tutelles au Conseil d'administration du 27/11/2014.

La priorité devrait selon la CGT être donnée à la réalisation des projets annoncés dans des documents récents qui ont été soumis pour avis.



Lundi fermé 21 septembre 2015. 5^e étage

L'accueil ne peut être « de qualité », « amélioré et privilégié » que si la médiation en est assurée par des professionnels qualifiés : les conférenciers des musées nationaux et personnels spécialisés des musées.



Lundi fermé 21 septembre 2015. 5^e étage

Voix au chapitre

Le protocole d'accord sur la qualité de vie au travail dans la Fonction publique (2015) prévoit d'associer davantage les personnels aux évolutions de leur service, en leur donnant un "droit d'expression" :

« Mesure n°5 : La nécessaire implication des personnels

Les employeurs publics s'engagent notamment :

- à mener des politiques contribuant à supprimer ou, à défaut, réduire les tensions au travail et les exigences émotionnelles qui pèsent sur les agents ;
- à redonner plus d'autonomie et de marge de manœuvre aux agents et notamment aux cadres ;
- à favoriser le dialogue et les échanges sur le travail et au sein des équipes de travail, notamment en donnant aux instances représentatives des personnels les moyens de leur action. »

Faute d'avoir été entendus au musée d'Orsay (qui s'en étonnera ?) sur la forte dégradation de leurs conditions de travail, les personnels ont formulé sans ambiguïté leur « droit d'expression » à leur employeur public :

par **la grève** entraînant la fermeture totale du musée d'Orsay les 22 et 23 septembre, et la fermeture partielle du musée de l'**Orangerie**.

Ils veulent maintenant être enfin écoutés.

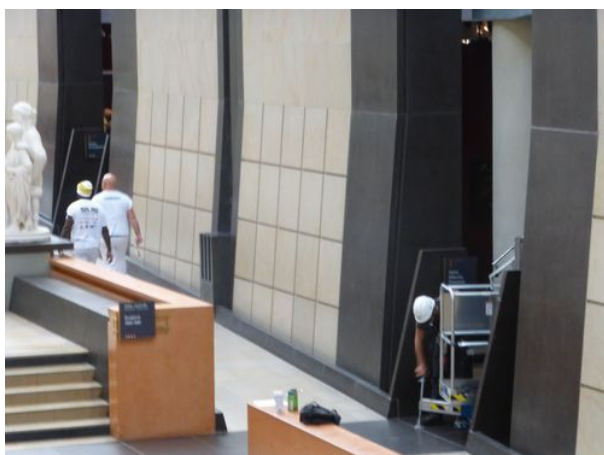
M'Orsay premier de la classe



**Lundi fermé 21 septembre 2015 :
RC galerie Lille : nettoyage et remise en état
des mises à distance**



**Lundi fermé 8 septembre 2014 : remplacement
des vitres cassées de l'entrée publique**



**Lundi fermé 21 septembre 2015 : R-de-Chaussée
allée centrale**

Pour quelles raisons le musée d'Orsay qui au printemps 2015 devait, selon l'IGAC et le MCC, être le dernier concerné par l'ouverture du jour de fermeture (après 2018), est devenu soudain cet automne le premier à la mettre en œuvre, en ayant ficelé le dossier avec zèle au mois d'août ?

La question reste ouverte.
Il existe plusieurs réponses.



**Lundi fermé 13 octobre 2014 : remplacement
des dalles cassées du parvis des entrées**



**Lundi fermé 21 septembre 2015 : RdChaussée
galerie Seine**